



EDITO

Mesdames, Messieurs,

Dans un contexte climatique qui nous oblige à revoir notre façon de vivre, pour nous mais surtout pour les générations futures, je participe, avec un sentiment de fierté, à un projet exemplaire qui permettra d'adapter notre territoire face ce changement et ainsi favorisera sa résilience.

Le projet Basse Saône 2050 qui intègre la reconnexion de la Saône à la mer, est remarquable et regardé par tous: il est complexe mais grâce à une volonté politique forte et à un appui technique inépuisable, nous avançons.

Un projet d'une telle ampleur demande de respecter de lourdes procédures administratives. Le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie répond à toutes ces obligations: la réalisation d'inventaires faunistiques, floristiques et des habitats en fait partie. Durant plus d'une année, de nombreux scientifiques ont foulé la basse vallée de la Saône, la nuit, le jour, sous la pluie ou en plein soleil. Le document que je vous propose aujourd'hui est une synthèse de la biodiversité présente sur ce territoire. D'ici quelques années, de nouveaux inventaires seront menés et permettront d'évaluer l'impact des travaux d'ouverture de la terre à la mer.

Je profite de cet éditto pour remercier grandement l'agence de l'eau Seine-Normandie qui nous accompagne financièrement et techniquement dans ce projet exemplaire.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Nicolas LEFORESTIER
Président du SMBV Saône Vienne Scie

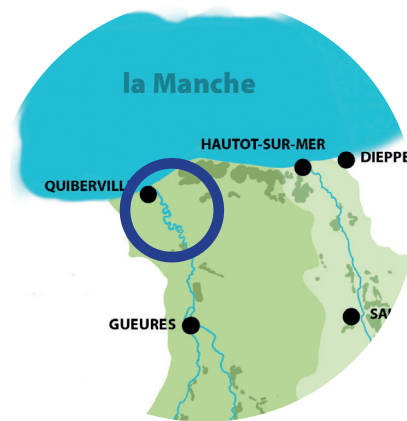
SOMMAIRE

- **LE PROJET DE RECONNEXION DE LA SAÔNE À LA MER** 3
- **LES INVENTAIRES DE LA BASSE VALLÉE DE LA SAÔNE** 4
- **LA FLORE ET LA FAUNE EN RÉSUMÉ** 5
- **LES MILIEUX EN RÉSUMÉ** 6
- **L'ESTRAN ET LES FALAISES** 7
- **LES VASIÈRES ET LES PRÉS SALÉS** 8
- **LE COURS D'EAU** 9
- **LES MARES ET LES ANNEXES HYDRAULIQUES** 10
- **LES PRAIRIES HUMIDES ET LES ROSELIÈRES** 11
- **LES BOISEMENTS ET LES HAIES** 12
- **ET APRÈS LA RECONNEXION ...** 13



LE PROJET DE RECONNEXION DE LA SAÛNE À LA MER

La basse vallée de la Saône s'étend sur 4 km de long. Située en aval du cours d'eau de la Saône, elle se déploie principalement sur les communes de Quiberville-sur-Mer, Sainte-Marguerite-sur-Mer et Longueil, sa superficie totale est de 20km² et le fond alluvial représente 200 hectares. Datant de 1957, une digue-route (la RD75) s'impose entre la vallée et la plage, elle ne permet pas une communication naturelle entre la Saône et la Manche. D'autant plus que la Saône se jète dans la Manche à travers un épi-buse, aménagé en 1955. Avant cet épi-buse, la première buse de la Saône avait été construite en bois en 1864.



restauration du cours de la Saône en amont du futur débouché, portés par le SMBV Saône Vienne Scie.

→ Le projet de reconnexion en bref

En 2024, la buse qui relie la Saône à la mer à proximité de l'actuel camping de Quiberville sera remplacée par un pont-cadre, ouvert sur une dizaine de mètres sous la digue-route. Le fleuve rejoindra alors plus facilement la mer, et la mer entrera dans la basse vallée lors des grandes marées.

Pour réaliser ce travail, il sera nécessaire de permettre à la rivière de se répandre dans un nouveau lit, par la création d'un nouveau tracé qui débouchera à l'emplacement du camping relocalisé. Les parcelles étant propriété du Conservatoire du Littoral, le projet sera facilité. Le fond de vallée est cloisonné par des merlons (talus) empêchant la Saône de déborder. Des travaux ont été menés afin de supprimer ou réduire certains merlons.

Parallèlement, les travaux de rétablissement de la continuité écologique de la Saône vont se poursuivre par la mise en conformité des chutes de moulins situées en amont.

La nouvelle connexion entre le fleuve et la mer favorisera l'intrusion d'eau salée pendant les épisodes de fortes marées. La zone située autour de la Saône re-méandree retrouvera un fonctionnement estuarien, avec la restauration de zones humides favorables à la biodiversité. Le risque d'inondation par crue sera réduit.

→ Historique du projet de reconnexion

Cette question a émergé dans les années 2000, quand les tempêtes, les submersions marines et les inondations se sont faites plus fréquentes et plus violentes. Il est apparu par la suite que les effets du dérèglement climatique n'épargneraient pas le territoire, et que l'élévation du niveau de la mer interdit de se croire à l'abri derrière la digue-route. D'un projet de réestuarisation de la Basse Vallée de la Saône, la démarche a évolué vers un projet plus global coordonné par le Conservatoire du Littoral: le projet territorial de la Basse Vallée de la Saône ou Basse Saône 2050.

→ Une recomposition spatiale

En concertation avec l'ensemble des acteurs locaux comprenant les élus, agriculteurs, propriétaires et partenaires techniques, Basse Saône 2050 intègre trois volets : appréhender le risque inondation; prendre en compte l'ensemble des usages socio-économiques de la basse vallée ; améliorer la qualité du milieu (zone humide, continuité écologique, paysage, eau, ...) et restaurer la biodiversité.

Sur le terrain, le projet Basse Saône 2050 se déploie sur trois chantiers prioritaires permettant une recomposition spatiale ambitieuse : la construction de la station d'épuration de Longueil et la création (ou la rénovation) des réseaux d'assainissement portés par la Communauté de Communes Terroir de Caux; la création d'un nouvel équipement touristique portée par la commune de Quiberville, et l'aménagement d'un ouvrage hydraulique de connexion entre la Saône et la mer, et la



Avant les travaux, le SMBV est soumis à de nombreuses démarches administratives et réglementaires. D'ici 2024, seront donc programmés: des diagnostics pyrotechniques et archéologiques, des réunions et enquêtes publiques, des études d'impact, ...

Les inventaires faune et flore font partie intégrante des démarches réglementaires.



LES INVENTAIRES DE LA BASSE VALLÉE DE LA SAÛNE

Entre février 2021 et février 2022, des naturalistes ont parcouru la basse vallée de la Saône afin de déterminer la biodiversité floristique et faunistique présente et de définir les différents types de milieux.

→ Présentation de la démarche

Durant un an, un méticuleux travail d'inventaires a été mené sur la basse vallée de la Saône pour trois raisons:

- la première est réglementaire. Avant d'entreprendre les travaux de modification du cours de la Saône, il faut obtenir une autorisation environnementale, et pour cela démontrer que le chantier ne détruira pas une ou plusieurs espèces protégées.
- la deuxième raison, c'est justement de pouvoir piloter le chantier en respectant au mieux les espèces et les habitats, les zones humides en particulier. Mais pour les protéger, encore faut-il les déterminer : c'est l'un des volets de l'inventaire.
- le troisième objectif, c'est d'établir un «état des lieux» de la nature avant les travaux, pour pouvoir mesurer, après travaux, si le gain de biodiversité espéré a bien été obtenu.



→ A chaque espèce, une méthode d'inventaires

Durant cette année d'inventaires, ce sont les plantes, les milieux, les mammifères, les poissons, les oiseaux, les papillons, les amphibiens, les sauterelles et les libellules qui ont été suivis à la loupe. Pour chaque groupe, une méthode particulière a été utilisée. C'est tout une équipe de naturalistes qui ont traversé la basse vallée durant 12 mois, de nuit comme de jour.

Certaines espèces comme les libellules ou les papillons ont été recensées par observation ou à l'aide d'un filet. D'autres espèces comme les amphibiens ou les chauves-souris ont été suivies la nuit. Pour les poissons, une capture par filet ou nasse a été nécessaire mais l'ADN environnemental a pu aussi être utilisé. Pour les oiseaux, il a suffi de les écouter ou de les observer.



Les inventaires ont été adaptés selon les activités des espèces: les reptiles seront observables plus facilement durant un pic de chaleur alors que les chauves-souris sont plus actives 3 heures après le coucher du soleil.



→ Et les habitats dans tout ça!

Mais l'équipe de naturaliste n'a pas seulement recensé les espèces vivantes présentes : ils se sont aussi intéressés aux milieux.

Un autre enjeu consistait à délimiter précisément les zones humides. Celles-ci se caractérisent en fonction de deux critères: une végétation caractéristique et une hydromorphie du sol. Ces critères ont été déterminés:

- par un passage de drone permettant de délimiter les zones humides,
- par inventaire des espèces floristiques permettant de déterminer le caractère humide de la zone (si plus de 50% d'espèces hygrophiles),
- par mesure de l'acidité des sols.

La qualité physico-chimique et bactériologique des eaux de la rivière a également été examinée. Et quatre mesures de débits ont été effectuées sur les 3 stations (amont, intermédiaire et aval) de la Saône, aux mêmes dates que les prélèvements physico-chimiques.



LA FAUNE ET LA FLORE EN RÉSUMÉ

Entre février 2021 et février 2022, la zone d'étude s'est étendue entre Quiberville sur Mer et Longueil sur une superficie de 400ha.

Il est à noter que les conditions météorologiques de 2021 ont particulièrement été néfastes pour l'observation des insectes et des reptiles. Des températures basses et une forte pluviométrie ont impacté les observations.



Oiseaux

168 espèces

Méthodes: observation, écoute, repasse (diffusion de chants pour les oiseaux nocturnes)
Période et fréquence: toute l'année, nuit et jour



Insectes

49 espèces: libellules et demoiselles, sauterelles et criquets, papillons
Méthodes: capture, observation, détermination en labo, écoute (détecteur à ultrasons)
Période et fréquence: mars à octobre, jour



Grenouilles et Cie

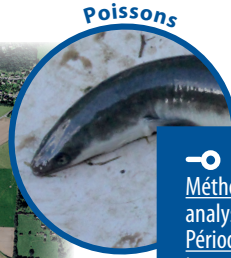
10 espèces

Méthodes: observation des individus et pontes, écoute et capture
Période et fréquence: de février à juin, nuit et jour



Mammifères

30 espèces: priorité aux mammifères semi-aquatiques et protégés, chauves-souris (15)
Méthodes: observation des individus et crottes, détection active et passive (ultrasons pour les chauves-souris), capture, analyses de pelote de réjection
Période et fréquence: juin et septembre, nuit et jour



Poissons

15 espèces dont 5 migratrices
Méthodes: capture au filet ou nasse, analyse ADN
Période et fréquence: octobre sur 3 jours



Mollusques

23 espèces
Méthodes: observation, analyse ADN
Période et fréquence: Printemps à automne selon les espèces



Les inventaires faune ont été portés sur des groupes bien ciblés: c'est pourquoi les scarabées ou les punaises n'apparaissent dans la liste.
Une deuxième phase d'inventaires sera menée après les travaux de reconnexion pour évaluer l'impact des travaux sur la faune et la flore.

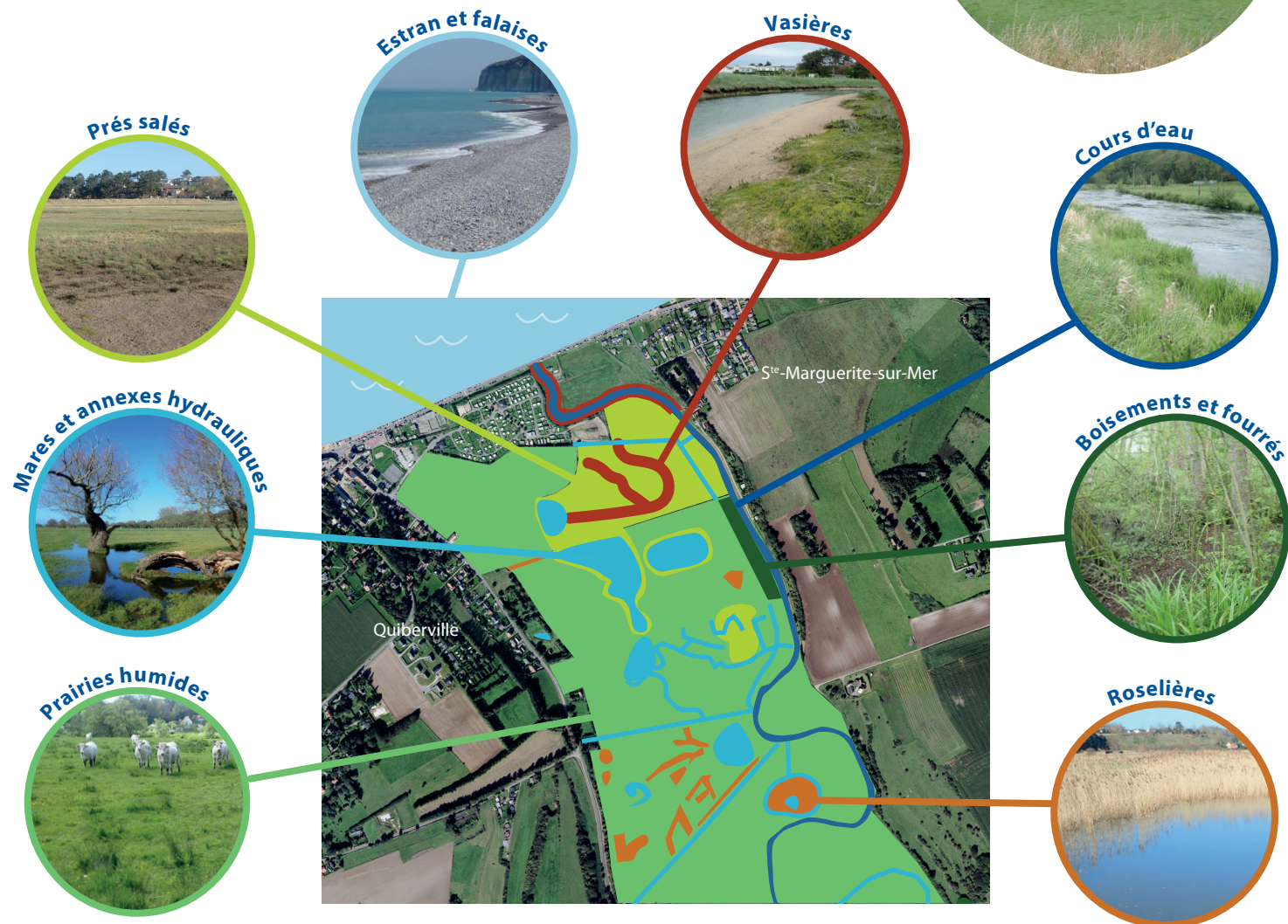
Et pour la flore...

Ce sont plus de **260 espèces de plantes** qui ont été recensées sur la zone d'étude: que ce soit des herbes, des fleurs, des arbres ou des arbustes, tout a été observé à la loupe. Plus de 10% des espèces inventoriées sont très rares à assez rares en Normandie.



LES MILIEUX EN RÉSUMÉ

Pour déterminer les différents types de milieux, les naturalistes s'appuient principalement sur les inventaires floristiques. En effet, les cortèges de plantes vont déterminer le type d'habitat. Par exemple, si un taux de salinité dans le sol est important, les plantes supportant le sel se développeront, caractérisant ainsi un habitat de type saumâtre.



→ Une continuité écologique à renforcer !

Les habitats sont composés d'un milieu et d'êtres vivants qui interagissent entre eux. Ils regroupent toutes les ressources et conditions nécessaires pour répondre aux besoins vitaux des êtres vivants. Les espèces animales accomplissent les différentes phases de leur cycle de vie (reproduction, alimentation, repos, hibernation, etc.) en se déplaçant au sein d'un même habitat ou entre plusieurs habitats. Cependant, certaines activités humaines constituent des obstacles à leur déplacement (routes,

habitations, digues, merlons, ...). Les milieux naturels peuvent se retrouver cloisonnés et isolés.

Les actions portées par le SMBV visent entre autres à renforcer la connexion entre la rivière et les milieux adjacents: par exemple, la suppression d'un merlon permet de lier de nouveau le cours d'eau à la zone humide sans interruption.



L'ESTRAN ET LES FALAISES

L'estran, appelé aussi zone de balancement des marées ou zone de marnage, est la partie du littoral alternativement couverte et découverte par la mer lors des marées. Sur notre territoire, cette bande littorale se compose d'un cordon de galets, d'une plage de sable, de vasières et de prés salés. Le rôle des cordons de galets est primordial dans la lutte contre les submersions marines.

Au delà de l'intérêt paysager caractérisant la côte d'albâtre, les falaises calcaires offrent de nombreuses cavités et corniches, servant de sites de repos et de nidification pour les oiseaux.



→ Le Chapeau chinois ou la patelle



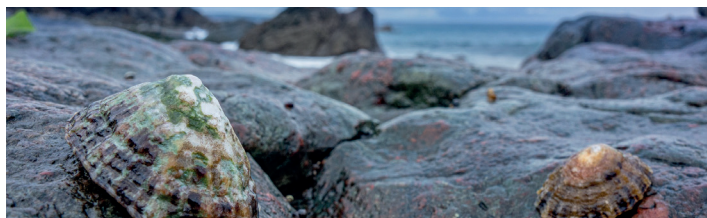
Descriptif: Ce gastéropode très commun possède une coquille conique grise ayant une base presque circulaire. Son diamètre maximum est de 6 cm.

Habitat: roche dure ou tendre

Alimentation: c'est un brouteur herbivore. Il consomme des micro-algues qu'il racle sur les pierres.

Rareté: très commun

A noter: il possède une langue (appelée radula) couverte de petites dents lui permettant de racler la roche.



→ La Mouette rieuse



Descriptif: c'est une espèce côtière dont la taille est d'environ 40 cm de long et l'envergure entre 85 et 110 cm. Adulte, elle se borde des couleurs grises, blanches et noires. Elle se nourrit et dort en grand groupe.

Habitat: la plage est son reposoir, elle s'alimente dans les prairies ou dans les champs. Elle se reproduit en général aux lisières des mares et cours d'eau et hiverne dans des habitats côtiers variés.

Alimentation: invertébrés terrestres et aquatiques (insectes, larves, vers, crustacés, mollusques, ...) et petits poissons.

Rareté: assez commun

A noter: Ses cris ressemblent à des ricanements d'où son nom. Elle est souvent confondue avec son cousin le Goéland argenté.



→ Le Varech vésiculeux

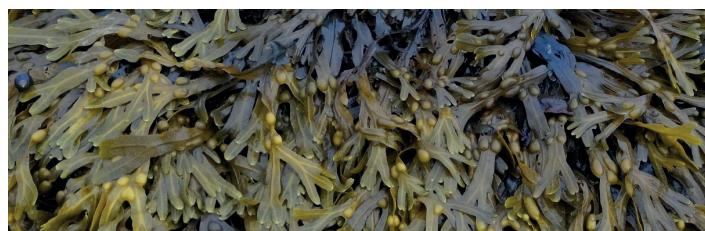


Descriptif: cette algue se fixe sur les rochers à l'aide d'un petit crampon en forme de disque. Les nombreux flotteurs (vésicules) lui permettent de capter les rayons du soleil (indispensables à sa croissance) en se redressant lors des marées hautes. Il peut mesurer de 15cm à 1m de long.

Habitat: pierre et rocher

Rareté: très commun

A noter: utilisé en phytothérapie, il a de nombreuses propriétés dont l'action coupe-faim.



→ Le Chou marin



Descriptif: cette plante mesure de 40 à 60cm de hauteur. Ses fleurs blanches apparaissent en mai-juin et ses graines se disséminent sur place ou sont transportées par la mer

Habitat: cordon de galets et plages de sable

Rareté: Protégé nationalement

A noter: un unique pied a été recensé sur la plage de Quiberville, dans un secteur très fréquenté par le public.



LES VASIÈRES ET LES PRÉS SALÉS

Les vasières ou slikkes correspondent aux écosystèmes littoraux composés d'une sédimentation très fine (sable, vase, boue) situés dans la zone de balancement des marées. Elles sont systématiquement inondées à chaque marée haute.

Les prés salés ou shorres sont submergés uniquement lors des grands coefficients de marées. Ils correspondent à l'accumulation littorale de matériaux fins mêlés à des matériaux plus grossiers, stabilisés par l'installation de plantes halophiles (aimant la salinité). Cette zone constitue une bande de transition entre les écosystèmes terrestres et marins.

Ces deux habitats abritent de nombreux microorganismes et autres vers, source de nourriture pour d'autres espèces (oiseaux, alevins, ...).



→ La Crevette blanche



Descriptif: mesurant jusqu'à 7 cm, elle est d'apparence translucide, avec des tâches brun rouge sur l'abdomen et bleutées sur la carapace. Les femelles portent leurs oeufs sous leur corps pendant plusieurs semaines.

Habitat: eaux estuariennes, elle supporte la salinité de l'eau.

Alimentation: carnivore (crustacés et vers) et opportuniste

Rareté: Rare du fait de la rareté de l'habitat

A noter: c'est une source de nourriture importante pour les poissons et les oiseaux.

→ La salicorne



Descriptif: cette plante mesure 20cm de hauteur. Elle apprécie les sols riches en sel marin: c'est une espèce dite halophile.

Habitat: vasières et prés salés

Rareté: Rare du fait de l'habitat peu développé

A noter: Cette plante est comestible et possède de nombreux atouts pour la santé. On l'appelle aussi le cornichon de mer.



→ Le Vanneau huppé



Descriptif: d'une taille de 30cm de haut et 85cm d'envergure, il est reconnaissable grâce à sa longue huppe, sa gorge noire et son ventre blanc.

Habitat: les espaces ouverts : champs, marais, vasières et prés salés. Il niche au sol sur les prairies humides mais il est très sensible aux dérangements (pâturage).

Alimentation: Principalement, insectes, mollusques, vers de terre et araignées. Occasionnellement, graines.

Rareté: Assez rare

A noter: C'est une espèce limicole commune en basse vallée de la Saône.



→ L'obione faux pourpier



Descriptif: Ce sous-arbrisseau peut mesurer jusqu'à 50 cm. Ses feuilles épaisses sont blanc argenté. Ses minuscules fleurs blanc-jaunâtre apparaissent de juillet à octobre.

Habitat: prés salés.

Rareté: Très rare du fait de la rareté de l'habitat.

A noter: seules deux stations ont été retrouvées en basse vallée de la Saône.



LE COURS D'EAU

La Saône est un petit fleuve côtier mesurant 36 km de long, il prend sa source dans la commune de Val-de-Saône, son parcours est orienté vers le Nord au sein d'une vallée de plus en plus sinueuse et encaissée. Elle est alimentée par son principal affluent qui est la Vienne. La Saône se jette dans la Manche entre Quiberville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer en traversant une buse. Cette buse est un des premiers obstacles rencontrés par les poissons migrateurs pour remonter le cours de la Saône.



→ L'Anguille européenne



Descriptif: ce poisson migrateur peut mesurer jusqu'à 1,50m. Son ventre est jaunâtre au stade juvénile, et devient argenté au stade adulte. En hiver, l'anguille s'enfouit presque complètement dans la vase ou sous les pierres.

Habitat: En rivière pour se développer, en mer des Sargasses pour se reproduire

Alimentation: poissons, crustacés, vers et autres invertébrés.

Rareté: En danger critique

A noter: c'est une espèce de poissons commune sur la Saône.



→ La Truite de mer



Descriptif: Mesurant entre 30cm et 1m, elle est reconnaissable par sa couleur argentée, ornée de ronds noirs. C'est une espèce migratrice marine.

Habitat: en rivière pour se reproduire, en mer pour se développer. En rivière, elle apprécie des substrats meubles (graviers) pour la ponte.

Alimentation: invertébrés, larves, insectes crustacés et mollusques

Rareté: Existence d'une population sur la Saône

A noter: 25% des juveniles de Truite de mer resteront sédentaires.



→ La Renoncule aquatique



Descriptif: elle forme des tapis à la surface des cours d'eau de faible débit. Visibles d'avril à juillet, ses fleurs sont blanches au cœur jaune.

Habitat: en rivière, vers l'intérieur des terres car elle ne supporte pas la salinité

Rareté: Rare

A noter: les plantes présentes dans les cours d'eau ne sont pas systématiquement des algues. La Renoncule aquatique n'en est pas une!!



→ L'Ulve de mer



Descriptif: cette algue de couleur vert brillant peut mesurer entre 5 à 50cm de long. Elle est indicatrice d'une eau riche en nutriments. Tolérant l'eau salée, elle tend à remonter le cours de la Saône.

Habitat: eau de mer peu profonde et eau saumâtre

Rareté: Présente dans le fond de la Saône en eau saumâtre

A noter: elle est appelée aussi la laitue de mer.



LES MARES ET LES ANNEXES HYDRAULIQUES

Une mare est une étendue d'eau de formation naturelle ou anthropique, permanente ou temporaire, de superficie variable comprise entre 1 et 5 000 m². Elle est caractérisée par une faible profondeur (2 mètres max). 19 mares ont été recensés en basse vallée.

Les annexes hydrauliques (fossés, anciens méandres, chenaux) forment un réseau hydrographique important, reliées avec le cours d'eau en période de crue.



→ Le Crapaud commun



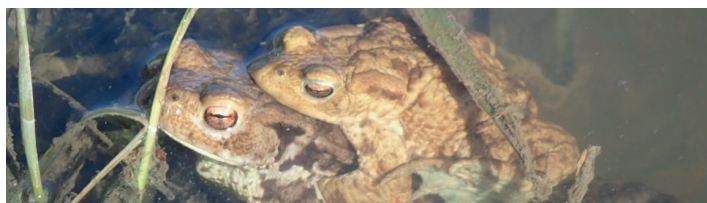
Descriptif: Mesurant entre 8 et 15cm, la femelle est plus grosse que le male. Leur dos est couvert de verrues, ses yeux ont un iris doré et une pupille horizontale.

Habitat: tout type de zones humides. Il vit sur terre et rejoint le milieu aquatique pour la reproduction et la ponte.

Alimentation: insectes et autres petits animaux (cloportes, chenilles, vers de terre ...). Il chasse ses proies la nuit.

Rareté: commun

A noter: c'est l'espèce d'amphibiens la plus fréquente sur le site.



→ La Laïche des marais



Descriptif: cette plante herbacée peut mesurer jusqu'à 1,20m de hauteur. La Laïche forme des touffes denses et érigées. Ses fleurs femelles surplombent les fleurs mâles d'avril à juin.

Habitat: tout type de zones humides ensoleillées.

Rareté: Assez commune.

A noter: Le contour de ses feuilles est finement dentelée, ce qui la rend très coupante.



→ La libellule déprimée



Descriptif: mesurant jusqu'à 5cm, les mâles ont l'abdomen bleu clair et les femelles jaunes. Visible d'avril à mi-septembre, elle vole très rapidement et se perche souvent au sommet de la végétation.

Habitat: toutes les eaux stagnantes, en particulier peu profondes et ensoleillées.

Alimentation: les larves sont carnivores (petits invertébrés) et les adultes sont capables d'attraper des insectes au vol.

Rareté: commune

A noter: elle doit son nom en raison de la forme de son abdomen plat et large («depressus» en latin signifie «aplati»).



→ Le Juvénile de Bar



Descriptif: Le Juvénile de Bar (à partir de 15mm) se déplace de la mer vers les côtes pour séjourner entre 1 et 2 ans dans les annexes hydrauliques des milieux estuariens. Adulte, il retourne vers les eaux côtières.

Habitat: embouchure de fleuve et annexes hydrauliques.

Alimentation: juvénile (petits crustacés, vers, crevettes grises)

Rareté: Rare sur la Saône

A noter: Les annexes hydrauliques de milieu estuarien sont des lieux de nurserie indispensables au développement du Bar.

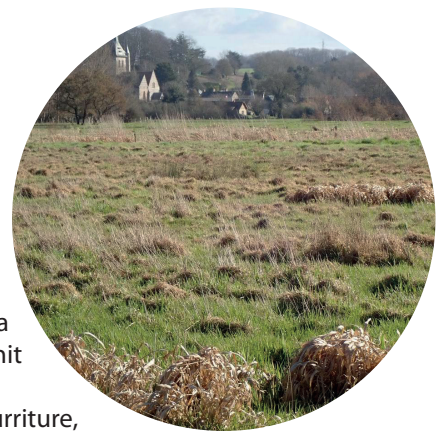


LES PRAIRIES HUMIDES ET LES ROSELIÈRES

La prairie humide continentale (≠ prés salés qui subissent l'influence de la mer) est l'habitat qui couvre le plus de surface en basse vallée. Une prairie humide ou prairie inondable est une zone enherbée en général à proximité des cours d'eau. Ce milieu est maintenu en herbe soit par pâturage ou fauchage.

La roselière se développe en zone humide et se caractérise par la présence de roseaux. Sa superficie en basse vallée est peu importante mais son intérêt écologique et paysager la définit comme habitat d'intérêt patrimonial.

Ces deux types de milieux sont des réservoirs de biodiversité végétale et animale (nourriture, reproduction, refuge ou repos, hivernage, ...). Ils rendent aussi des services hydrologiques: prévention des inondations, épuration des eaux.



→ Le Collier de corail



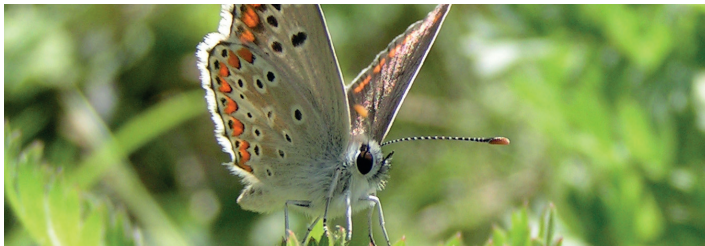
Descriptif: Ce petit papillon a une envergure comprise entre 2 et 3 cm. Les ailes sont marrons ornées d'une série de points oranges et d'une frange blanche. La femelle pond sous les feuilles de plantes spécifiques, dont la chenille, de couleur verte, se nourrit.

Habitat: milieux ouverts (prairies fleuries, landes, friches, ...).

Alimentation: la chenille se nourrit de feuilles de plantes de la famille des Géraniums.

Rareté: Peu commun

A noter: sa présence est liée à celle de la plante hôte



→ Le Roseau commun



Descriptif: Cette graminée atteint 3 à 5 m de hauteur et possède de longues et larges feuilles. Ses tiges sont ornées d'un plumeau argenté.

Habitat: zone humide

Rareté: Assez commun

A noter: Cette plante peut être utilisée en phytoépuration.



→ Le Jonc épars



Descriptif: Cette plante forme des touffes denses caractéristiques des prairies à joncs pâturées. Hautes de 0,50 à 1,5m, ses tiges lisses et cylindriques sont couvertes d'une inflorescence sur le tier supérieur, visible à partir de juin.

Habitat: prairies pâturées humides, sous-bois humides, bords des eaux, chemins et landes humides, ...

Rareté: Très commun

A noter: la plante est peu appétente pour le bétail, rendant caractéristique le paysage des prairies à joncs après la pâturage.

→ Le Gorge bleue à miroir



Descriptif: De 10 à 20 cm de long, il est reconnaissable par sa bavette bleue, terminée de orange pour le male.

Habitat: milieux humides et roselières à proximité de buissons

Alimentation: Insectivore (insectes, larves, mollusques, petits crustacés présents notamment dans la vase)

Rareté: Assez rare

A noter: 19 individus ont été recensés au cours de l'inventaire. C'est une espèce nicheuse en basse vallée.



LES BOISEMENTS ET LES HAIES

En basse vallée de la Saône, d'une manière générale, les arbres sont peu présents et les boisements sont de petites surfaces et disséminés. Plus on se rapproche de la mer, plus l'arbre se raréfie.

Les boisements de la vallée sont principalement des plantations. Seul un boisement composé d'Aulnes est caractéristique d'un bois marécageux et se situe à Longueil.

Les haies sont la composante structurante du bocage traditionnel. Il se définit par son maillage de haies qui est caractéristique du paysage normand. Cependant, en fond de vallée, une seule haie est présente, composée de vieux Saules blancs taillés en têtard.

Pour la biodiversité, les haies et fourrés jouent un rôle fondamental dans le maintien de la nature ordinaire, à la fois en tant qu'habitat et en tant que corridor de déplacement.



→ Le Paon du jour



Descriptif: D'une envergure de 5cm, ce papillon affiche des ailes de couleur brun-rouge avec une ocelle bleu. Le revers, plus sombre, lui permet de se camoufler. La femelle pond ses oeufs sous les feuilles d'orties.

Habitat: Tout type de milieux

Alimentation: la chenille (noire recouverte de piques et de points blancs) se nourrit de feuilles d'orties.

Rareté: Très commun

A noter: En déployant rapidement ses ailes, il effraie ses prédateurs grâce à ces ocelles ressemblant à des yeux.



→ Le Saule blanc



Descriptif: D'une croissance rapide, cet arbre possède des rameaux dressés, flexibles et couverts de poils duveteux. Son écorce est grisâtre et le dessous de ses feuilles lancéolées est blanc.

Habitat: bord des cours d'eau et zones humides

Rareté: commun

A noter: Le Saule blanc peut être utilisé pour produire de l'osier, c'est la raison pour laquelle il a longtemps été taillé en « têtard ».



→ L'Aulne glutineux



Descriptif: Cet arbre possède un port conique et son écorce est d'un brun noir et crevassée. Ses feuilles sont ovales et tronquées au sommet. Ses fruits (strobiles) ressemblent à des petites pommes de pin.

Habitat: Sur sol humide à très humide

Rareté: commun

A noter: L'Aulne contribue au maintien des berges grâce à son enracinement spectaculaire.



→ La Pipistrelle commune



Descriptif: Plus petite espèce de chauve-souris d'Europe, son pelage est brun-roux sur le dos. Ses oreilles et son museau sont brun-noir. Ses ailes sont étroites et petites, adaptées au vol papillonnant entre les feuilles des arbres.

Habitat: gîtes arboricoles (trous de pic, fentes, fissures ou autres arbres creux) ou anthropiques (nichoirs, habitations)

Alimentation: Insectivore (petits papillons, moustiques, ...)

Rareté: Commun

A noter: une des méthodes d'inventaires est l'utilisation de détecteurs, qui permettent de transcrire les ultrasons en sons audibles pour l'oreille humaine, et ainsi déterminer les espèces.

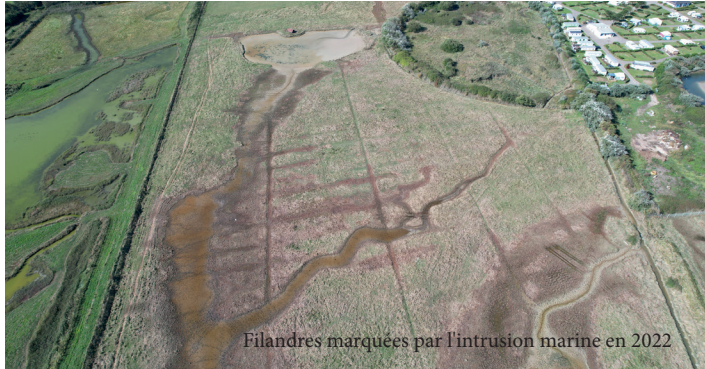


© Yan Dauphin



ET APRÈS LA RECONNEXION ...

Les travaux de reconnexion de la Saône à la mer sont programmés pour 2024. A ce stade, la Saône ne coulera plus à travers la buse estuarienne mais cheminera vers un autre exutoire ouvert sur la mer. L'intrusion des eaux marines dans les terres sera ainsi facilitée et entraînera une modification paysagère, hydraulique et écologique qu'il est difficile de prévoir. L'évolution des milieux naturels de la basse vallée est un phénomène qui sera complexe et prendra du temps pour retrouver une certaine stabilité.



Filandres marquées par l'intrusion marine en 2022

A la suite de la suppression du clapet, le SMBV a pu percevoir les prémices de cette évolution. En effet, des intrusions limitées se sont et se produisent toujours en période de grandes marées. Cela se traduit par la réapparition d'espèces halophiles qui avaient disparu suite à la fermeture de la Saône au XIX^{ème} siècle.

Plusieurs facteurs vont avoir des impacts sur la faune et la flore de la basse vallée de la Saône. Le plus significatif est celui du changement climatique. L'évolution de la faune, de la flore, et des habitats sera induite, non pas directement par l'élévation des températures mais par l'une de ses conséquences, l'élévation du niveau marin.

L'effet attendu est donc une progression de la flore et des habitats typiques des milieux littoraux et estuariens vers l'intérieur des terres en raison de l'augmentation des niveaux d'eau et du degré de salinité.

Dans les milieux type vasières, bancs de sable, prés salés, les poissons vont pouvoir se reproduire et se nourrir. La création d'une mosaïque d'habitats permettra un fonctionnement biologique optimal avec une colonisation de la basse vallée par les poissons d'origine marine. La restauration de la libre circulation est assurée.

Les oiseaux trouveront des espaces de repos, de nourrissage, notamment pour les limicoles et les migrateurs.

Les amphibiens, ne supportant que l'eau douce, verront leur aire de répartition évoluée vers l'amont de la basse vallée.

La reconnexion de la basse vallée va entraîner une recomposition des espaces naturels: les paysages en lien avec cette nouvelle biodiversité évolueront avec le développement de zones de vasières (slikkes) et des prés salés (shorres) au détriment des boisements qui disparaîtront du fait de la salinité des eaux et des sols.



Estuaire de l'Orne, Baie de Sallenelles (14)

Suivi scientifique

A la suite des travaux de reconnexion, différents suivis vont être mis en place:

- un suivi topographique mené par des géomètres afin de suivre l'évolution de la morphologie de la basse vallée,
- des inventaires réguliers permettant de qualifier et quantifier l'évolution des milieux et de leur biodiversité,
- différentes stations de mesures ont été installées en basse vallée. Disposées sur le cours d'eau et les nappes alluviales et profondes, les stations du réseau de mesure vont apporter des données fiables sur le long terme comme la température, la hauteur de l'eau, le taux de salinité, ...

Ces différents suivis permettront de mesurer ou de qualifier l'efficacité de la reconnexion, d'apporter des mesures correctives et de permettre ainsi la mise en oeuvre pour d'autres territoires, sur des projets de reconnexion Terre/Mer.





CONTACT

**SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS
SAÂNE VIENNE SCIE**

803 rue Charles Henry d'Ambray
76590 St HONORE
02 35 04 49 92
accueil@sbsvs.fr
www.sbsvs.fr



Spatule blanche